

30 juin 2023

## **ATTESTATION D'ASSURANCE**

Référence No. 2023/GA/PROD/A&D/00006/

### **A QUI DE DROIT,**

Nous certifions que la Société Aubert & Duval – 12 rue D'Oradour sur Glane 92130 Issy-les-Moulineaux– a souscrit, auprès de la Compagnie **Allianz Global Corporate & Specialty Se, Succursale pour la France**, 1 Cours Michelet, CS30051, 92076 Paris La Défense CEDEX, agissant pour le compte de ses Compagnies Membres, le contrat d'assurance ci-après au profit et au bénéfice de la société suivante :-

1. **ASSURE:** **ECOTITANIUM** (ci-après dénommé l'Assuré)  
RD62 Lieu-Dit La Crois de Biolet  
63780 St Georges de Mons  
France
2. **REFERENCE:** F31A0027923A
3. **PERIOD D'ASSURANCE :** Du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à 0 Heure au 30 juin 2024 à 24 Heures.
4. **LIMITES GEOGRAPHIQUES:** Monde entier.
5. **COUVERTURES :** RESPONSABILITE CIVILE PRODUITS AÉRONAUTIQUES  
RESPONSABILITE CIVILE DU FAIT DE L'ARRET DES VOLS
6. **LIMITES DE GARANTIE :**

**600.000.000 EUR** (six-cents millions) par sinistre et en tout pour la période d'assurance, et ce, pour l'ensemble des Sociétés assurées, y compris :

- 1) **125.000 000 USD** (cent vingt-cinq millions) ou sa contre-valeur en Euros au jour de la prise d'effet par ARRET DES VOLS et en tout pour la période d'assurance,
- 2) **100.000.000 USD** (cent millions) ou sa contre-valeur en Euros au jour de la prise d'effet, par sinistre et en tout pour la période d'assurance, au titre de la responsabilité civile Risques de Guerre (AVN52G)

**Willis Towers Watson France**

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637

Siège social : 33/34 quai de Dion-Bouton - 92 800 Puteaux Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <https://www.wtwco.com/fr-FR/>

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>)

Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

3) Au titre de l'avenant spatial joint au contrat :

**125.000.000 USD** (cent vingt-cinq millions) ou sa contrevaieur en Euros au jour de la prise d'effet par sinistre limité à :

**250.000.000 USD** (deux cent cinquante millions) ou sa contrevaieur en Euros au jour de la prise d'effet en tout pour la période d'assurance.

La présente Attestation est délivrée aux termes, clauses, conditions, exclusions et limitations du contrat original ci-dessus référencé sous réserve de suspension ou de résiliation pendant la police d'assurance.



**Signataire autorisé**

CLAUSE DE NON RESPONSABILITE - Les engagements des assureurs souscripteurs au titre des contrats d'assurance qu'ils ont souscrits sont pour leur part respective et sans solidarité entre eux, chaque assureur n'étant tenu que pour la part qu'il a acceptée. Les assureurs souscripteurs ne sont en aucun cas responsables de la part souscrite par un coassureur qui pour quelque raison que ce soit ne remplirait pas tout ou partie de ses engagements.